



CONSEIL MUNICIPAL

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 18 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt six, le dix huit avril à 9 h 14, le Conseil Municipal de la Ville de Bondy s'est assemblé Salle du conseil, sous la Présidence de Monsieur HERVE Stephen, Maire, sur convocation individuelle, faite en exécution des articles L. 2121-10, L. 2121-11 et L. 2121-12 du code général des collectivités territoriales, le 10 avril 2026.

Présents :

Monsieur HERVE Stephen, Monsieur COTE Alexandre, Madame PONCET Alison, Monsieur SAGKAN Onur, Madame MOTTE Joëlle, Monsieur TRAORE Samba, Madame EL MAHMOUDI Nazha, Monsieur COTTE Laurent, Madame CALAMBE Auriane, Monsieur ASAADI Othman, Madame LE GOUALLEC Christelle, Monsieur HENAO SANTA Andres, Madame RODRIGUES Chanaz, Madame N'DIAYE Rouguiatou, Monsieur GIBERT Patrick, Madame MORELLI Roseline, Monsieur FONSECA Théo, Madame TEKKOUK Fadila, Monsieur FERRAND Jacques, Madame DECOURRIERE Nezha, Monsieur PARRA Yves, Monsieur CAMARA Smaïla, Madame GEORGE Sophie, Madame BERTE Mariata, Monsieur LACHHEB Mustapha, Madame PIERRE Oldhynn, Madame SU Malyna, Madame BASKARAN Banuja, Madame CELIK Sergul, Monsieur LEITE Sébastien, Monsieur BILLOTTE Christian, Madame DURAN Sabine, Madame ABOMANGOLI Nadège, Madame MANSOURI Myriam, Madame BEN JERAD Samia, Monsieur SCHENA Nicolas, Monsieur SINGH Sumeljyot, Monsieur OZGUNER Mehmet

Absents excusés, ont donné procuration :

Monsieur DRIF Azzedine à Monsieur COTE Alexandre
Monsieur PAVLOVIC Zoran à Monsieur SAGKAN Onur
Monsieur ABBAS Adam à Madame BERTE Mariata
Madame YENBOU Sofia à Monsieur HERVE Stephen
Madame HARFOUCHE Medina à Madame MANSOURI Myriam
Monsieur GHEDAS Amine à Monsieur OZGUNER Mehmet
Monsieur PATHMARAJAH Abirathan à Monsieur BILLOTTE Christian

Secrétaire de séance :

Conformément à l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales, Monsieur LEITE Sébastien a été désigné pour remplir la fonction de secrétaire de séance.

Arrivée de Madame N'DIAYE Rouguiatou à 9 h 16.

Arrivée de Monsieur FONSECA Théo à 9 h 18.

Départ de Madame TEKKOUK Fadila à 12h20. Elle a donné pouvoir à Madame DECOURRIERE Nezha.

Le quorum étant atteint, le Conseil a pu valablement délibérer.

PV) Approbation des procès-verbaux des séances des 21 février, 28 mars et 4 avril 2026

Le conseil municipal a approuvé les procès-verbaux des séances citées en objet.

1) Affectation par anticipation du résultat de l'exercice 2025 au budget primitif 2026 de la Ville

LE CONSEIL, APRES EN AVOIR DELIBERE, A APPROUVE la reprise anticipée des résultats de l'exercice 2025, **A DECIDE** l'affectation du résultat de clôture de l'exercice 2025 de la façon suivante :

- Investissement : **10 152 004,10 euros** en 1068 « excédent de fonctionnement capitalisé » ;
- Fonctionnement : **14 379 547,52 euros** en 002 « résultat de fonctionnement reporté » ;

Pour : 34

Abstentions : 11 (BILLOTTE Christian, DURAN Sabine, ABOMANGOLI Nadège, MANSOURI Myriam, BEN JERAD Samia, HARFOUCHE Medina, SCHENA Nicolas, GHEDAS Amine, PATHMARAJAH Abirathan, SINGH Sumeljyot, OZGUNER Mehmet)

2) Approbation du budget primitif de l'exercice 2026

LE CONSEIL, APRES EN AVOIR DELIBERE, A ADOPTE le budget primitif de la ville de Bondy pour l'année 2026, s'équilibrant en recettes et en dépenses, et se présentant comme suit :

		DEPENSES DE LA SECTION FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTE AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	121 865 527,38	107 485 979,86
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (RAR) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	-	-
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	-	14 379 547,52
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		121 865 527,38	121 865 527,38

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTE AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte #1068)	25 495 472,20	35 647 476,30
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (RAR) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	4 984 035,46	3 302 338,65
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	8 470 307,29	-
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE D'INVESTISSEMENT (3)		38 949 814,95	38 949 814,95
TOTAL DU BUDGET		160 815 342,33	160 815 342,33

Et **A AUTORISE** l'exécutif à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre dans la limite des conditions définies dans l'instruction M57.

Pour : 34

Contre : 11 (BILLOTTE Christian, DURAN Sabine, ABOMANGOLI Nadège, MANSOURI Myriam, BEN JERAD Samia, HARFOUCHE Medina, SCHENA Nicolas, GHEDAS Amine, PATHMARAJAH Abirathan, SINGH Sumeljyot, OZGUNER Mehmet)

3) Approbation des crédits de paiement annuels 2026 des autorisations de programme pluriannuelles

LE CONSEIL, APRES EN AVOIR DELIBERE, A APPROUVE les crédits de paiement annuels 2026 de l'autorisation de programme pluriannuelle n° 1001 « Bâtiments publics » (BATPUB) de la ville de Bondy pour un montant de **6 851 000,00 euros** réparti comme suit :

Programme « Bâtiments publics » (BATPUB - AP 2013 1)	Crédits de paiement 2026
Etudes Mainguy (phase 4)	10 000,00 €
Pasteur	430 000,00 €
Ferry / Rostand / Gymnase	480 000,00 €
Groupe scolaire ZAC de l'Ourcq	50 000,00 €
Microfolie	110 000,00 €
Etudes maison des jonglages	30 000,00 €
Maison de quartier Sohane, crèche La Sablière	50 000,00 €
Etude d'aménagement Coluche	40 000,00 €
Aménagement Marché Suzanne Buisson	500 000,00 €
Camille Claudel	1 136 000,00 €
Ecole Jean Zay	1 150 000,00 €
Travaux Mainguy (phase 4 partielle)	230 000,00 €
Maison de quartier Sohane, crèche La Sablière	620 000,00 €
Guichet unique de l'hôtel de ville	100 000,00 €
Aménagement poste PM	80 000,00 €

Rénovation Salon Bleu	60 000,00 €
Fin d'aménagement Dojo Aiache / Léo Lagrange	1 775 000,00 €
TOTAL	6 851 000,00 €

Pour : 34

Abstentions : 11 (BILLOTTE Christian, DURAN Sabine, ABOMANGOLI Nadège, MANSOURI Myriam, BEN JERAD Samia, HARFOUCHE Medina, SCHENA Nicolas, GHEDAS Amine, PATHMARAJAH Abirathan, SINGH Sumeljyot, OZGUNER Mehmet)

4) Ajustement des provisions pour risques et charges - Budget primitif 2026

LE CONSEIL, APRES EN AVOIR DELIBERE, A DECIDE des dotations et des reprises de provisions existantes selon le régime semi-budgétaire comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

Nature de la provision	Provisions à constituer en 2026	Dotations complémentaires chapitre 68	Reprise sur provision chapitre 78
Provisions liées aux litiges personnel	178 148,09 €		37 309,31 €
Provisions liées aux litiges d'urbanisme	212 036,37 €	198 536,37 €	
Provisions liées à divers contentieux	1 305 913,25 €	512 564,21 €	
Provisions liées au CET	1 064 000,00 €	169 716,12 €	
Provisions pour créances douteuses	2 088 381,42 €		413 383,27 €
TOTAL	4 848 479,13 €	880 816,70 €	450 692,58 €

A RAPPELE que le calcul de dépréciation des créances est déterminé une fois dans l'année par l'application d'un taux de dépréciation au montant des prises en charge au titre de l'exercice antérieur, **A PREVU** la reprise de ces provisions lorsque le moment de régler ces charges sera venu, et **A DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits aux chapitres 68 « Dotations aux amortissements et provisions », 78 « Reprises sur amortissements et provisions », articles 6815 « Dotations aux provisions pour risques et charges de fonctionnement courant », 6817 « Dotations aux provisions pour dépréciation de l'actif circulant », 7815 « Reprises sur provisions pour risques et charges de fonctionnement courant » et 7817 « Reprises sur provisions pour dépréciation des actifs circulants », sous-fonction 01 (opérations non ventilables) du budget communal.

Pour : 34

Abstentions : 11 (BILLOTTE Christian, DURAN Sabine, ABOMANGOLI Nadège, MANSOURI Myriam, BEN JERAD Samia, HARFOUCHE Medina, SCHENA Nicolas, GHEDAS Amine, PATHMARAJAH Abirathan, SINGH Sumeljyot, OZGUNER Mehmet)

5) Adoption d'un règlement budgétaire et financier

LE CONSEIL, APRES EN AVOIR DELIBERE, A ADOPTE le règlement budgétaire et financier annexé à la présente délibération.

Pour : 34

Abstentions : 11 (BILLOTTE Christian, DURAN Sabine, ABOMANGOLI Nadège, MANSOURI Myriam, BEN JERAD Samia, HARFOUCHE Medina, SCHENA Nicolas, GHEDAS Amine, PATHMARAJAH Abirathan, SINGH Sumeljyot, OZGUNER Mehmet)

6) Approbation des taux d'impositions des taxes directes locales pour 2026

LE CONSEIL, APRES EN AVOIR DELIBERE, A DECIDE de fixer les taux d'imposition de chacune des taxes directes locales en 2026 comme suit :

- taxe foncière sur les propriétés bâties : 39,79 %,
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : 99,15 %,
- taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 25,50 %.

Pour : 34

Abstentions : 11 (BILLOTTE Christian, DURAN Sabine, ABOMANGOLI Nadège, MANSOURI Myriam, BEN JERAD Samia, HARFOUCHE Medina, SCHENA Nicolas, GHEDAS Amine, PATHMARAJAH Abirathan, SINGH Sumeljyot, OZGUNER Mehmet)

7) Fixation de l'enveloppe et du montant des indemnités de fonction des élus

LE CONSEIL, APRES EN AVOIR DELIBERE, A DECIDE de fixer le montant des indemnités de fonctions des adjoints au maire et conseillers municipaux délégués selon le tableau annexé à la présente délibération, **A PRECISE** que l'enveloppe correspondante, ainsi que les indemnités versées des adjoints au Maire et conseillers municipaux délégués, évolueront parallèlement à l'évolution de l'indice terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique, **A PRECISE** que les crédits seront inscrits au budget communal.

Unanimité

Non participés : 11 (BILLOTTE Christian, DURAN Sabine, ABOMANGOLI Nadège, MANSOURI Myriam, BEN JERAD Samia, HARFOUCHE Medina, SCHENA Nicolas, GHEDAS Amine, PATHMARAJAH Abirathan, SINGH Sumeljyot, OZGUNER Mehmet)

8) Majoration de l'indemnité de fonction des élus

LE CONSEIL, APRES EN AVOIR DELIBERE, A DECIDE d'appliquer à l'indemnité d'exercice de fonctions du Maire le taux de majoration de 15 % de l'indice brut terminal de la fonction publique au titre de chef-lieu de canton, ainsi que le taux de majoration réglementaire au titre de la dotation de solidarité urbaine, permettant d'attribuer les indemnités dans les limites correspondant à l'échelon immédiatement supérieur à celui de la population de Bondy (soit 145 % pour le Maire), **A DECIDE** d'appliquer à l'indemnité d'exercice de fonctions versée aux adjoints au Maire et conseillers municipaux délégués, dans la limite de l'enveloppe globale allouée par délibération du conseil municipal, le taux de majoration de 15 % de l'indice brut terminal de la fonction publique au titre de chef-lieu de canton, ainsi que le taux de majoration réglementaire au titre de la dotation de solidarité urbaine, permettant d'attribuer les indemnités dans les limites correspondant à l'échelon immédiatement supérieur à celui de la population de Bondy (soit 66 % pour les adjoints au Maire et conseillers municipaux délégués), conformément au tableau annexé à la présente délibération, **A PRECISE** que l'enveloppe correspondante, ainsi que les indemnités versées, évolueront parallèlement à l'évolution de l'indice terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique, et **A PRECISE** que les crédits seront inscrits au budget communal.

Unanimité

Non participés : 11 (BILLOTTE Christian, DURAN Sabine, ABOMANGOLI Nadège, MANSOURI Myriam, BEN JERAD Samia, HARFOUCHE Medina, SCHENA Nicolas, GHEDAS Amine, PATHMARAJAH Abirathan, SINGH Sumeljyot, OZGUNER Mehmet)

9) Société publique locale (SPL) Ensemble : désignation d'un représentant

LE CONSEIL, APRES EN AVOIR DELIBERE, A APPROUVE à l'unanimité le vote à main levée, et **A DESIGNE** Monsieur Onur SAGKAN en tant que représentant de la ville de Bondy au sein de la SPL Ensemble.

Unanimité

Non participés : 11 (BILLOTTE Christian, DURAN Sabine, ABOMANGOLI Nadège, MANSOURI Myriam, BEN JERAD Samia, HARFOUCHE Medina, SCHENA Nicolas, GHEDAS Amine, PATHMARAJAH Abirathan, SINGH Sumeljyot, OZGUNER Mehmet)

10) Centre d'études et d'expertise sur les risques, la mobilité et l'aménagement (Cerema) : désignation d'un représentant

LE CONSEIL, APRES EN AVOIR DELIBERE, A APPROUVE, à l'unanimité, le vote à main levée, et **A DESIGNE** Monsieur Théo FONSECA pour représenter la ville de Bondy au sein du Cerema.

Unanimité

Non participés : 11 (BILLOTTE Christian, DURAN Sabine, ABOMANGOLI Nadège, MANSOURI Myriam, BEN JERAD Samia, HARFOUCHE Medina, SCHENA Nicolas, GHEDAS Amine, PATHMARAJAH Abirathan, SINGH Sumeljyot, OZGUNER Mehmet)

11) Conseil d'administration de l'école privée de l'Assomption : désignation de représentants

LE CONSEIL, APRES EN AVOIR DELIBERE, A APPROUVE à l'unanimité le vote à main levée, **A PROCEDE** à l'élection des représentants du conseil municipal au conseil d'administration de l'école privée de l'Assomption, et **A DESIGNE** :

- Madame Joëlle MOTTE en tant que représentant titulaire,
- Madame Christelle LE GOUALLEC en tant que représentant suppléant.

Pour : 34

Abstentions : 11 (BILLOTTE Christian, DURAN Sabine, ABOMANGOLI Nadège, MANSOURI Myriam, BEN JERAD Samia, HARFOUCHE Medina, SCHENA Nicolas, GHEDAS Amine, PATHMARAJAH Abirathan, SINGH Sumeljyot, OZGUNER Mehmet)

12) Association départementale APAJH Seine-Saint-Denis : désignation de représentants

LE CONSEIL, APRES EN AVOIR DELIBERE, A APPROUVE le vote à main levée, et **A DESIGNE** les représentants suivants pour siéger au sein de l'association départementale APAJH Seine-Saint-Denis :

- Madame Chanaz RODRIGUES en tant que représentant titulaire,
- Madame Nazha EL MAHMOUDI en tant que représentant suppléant.

Unanimité

Non participés : 11 (BILLOTTE Christian, DURAN Sabine, ABOMANGOLI Nadège, MANSOURI Myriam, BEN JERAD Samia, HARFOUCHE Medina, SCHENA Nicolas, GHEDAS Amine, PATHMARAJAH Abirathan, SINGH Sumeljyot, OZGUNER Mehmet)

- 13) **Vœu, présenté par le groupe d'opposition Être Bondy, de soutien aux élu·es et habitant·es victimes de campagnes racistes, et de réaffirmation de la nécessité de lutter contre l'extrême droite et ses idées**

LE CONSEIL, APRES EN AVOIR DELIBERE, A REJETE le vœu tel qu'annexé à la présente délibération.

Pour : 11 (BILLOTTE Christian, DURAN Sabine, ABOMANGOLI Nadège, MANSOURI Myriam, BEN JERAD Samia, HARFOUCHE Medina, SCHENA Nicolas, GHEDAS Amine, PATHMARAJAH Abirathan, SINGH Sumeljyot, OZGUNER Mehmet)

Contre : 20 (HERVE Stephen, COTE Alexandre, PONCET Alison, SAGKAN Onur, MOTTE Joëlle, COTTE Laurent, CALAMBE Auriane, LE GOUALLEC Christelle, HENAO SANTA Andres, RODRIGUES Chanaz, DRIF Azzedine, GIBERT Patrick, FONSECA Théo, TEKKOUK Fadila, DECOURRIERE Nezha, PARRA Yves, LACHHEB Mustapha, PAVLOVIC Zoran, LEITE Sébastien, YENBOU Sofia)

Non participés : 14 (TRAORE Samba, EL MAHMOUDI Nazha, ASAADI Othman, N'DIAYE Rouguiatou, MORELLI Roseline, FERRAND Jacques, CAMARA Smaïla, GEORGE Sophie, BERTE Mariata, PIERRE Oldhynn, SU Malyna, BASKARAN Banuja, CELIK Sergul, ABBAS Adam)

- 14) **Vœu, présenté par le groupe d'opposition Être Bondy, pour la prise d'un arrêté municipal de protection contre les expulsions locatives sans logement digne**

LE CONSEIL, APRES EN AVOIR DELIBERE, A REJETE le vœu tel qu'annexé à la présente délibération.

Pour : 11

Contre : 34 (HERVE Stephen, COTE Alexandre, PONCET Alison, SAGKAN Onur, MOTTE Joëlle, TRAORE Samba, EL MAHMOUDI Nazha, COTTE Laurent, CALAMBE Auriane, ASAADI Othman, LE GOUALLEC Christelle, HENAO SANTA Andres, RODRIGUES Chanaz, DRIF Azzedine, N'DIAYE Rouguiatou, GIBERT Patrick, MORELLI Roseline, FONSECA Théo, TEKKOUK Fadila, FERRAND Jacques, DECOURRIERE Nezha, PARRA Yves, CAMARA Smaïla, GEORGE Sophie, BERTE Mariata, LACHHEB Mustapha, PIERRE Oldhynn, PAVLOVIC Zoran, SU Malyna, BASKARAN Banuja, CELIK Sergul, LEITE Sébastien, ABBAS Adam, YENBOU Sofia)

- 15) **Vœu, présenté par la majorité municipale, pour la construction d'un nouveau commissariat à Bondy**

LE CONSEIL, APRES EN AVOIR DELIBERE, A ADOPTE le vœu tel qu'annexé à la présente délibération.

Pour : 34

Abstentions : 11 (BILLOTTE Christian, DURAN Sabine, ABOMANGOLI Nadège, MANSOURI Myriam, BEN JERAD Samia, HARFOUCHE Medina, SCHENA Nicolas, GHEDAS Amine, PATHMARAJAH Abirathan, SINGH Sumeljyot, OZGUNER Mehmet)

Il est rappelé que les délibérations du conseil municipal peuvent faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de leur publication et de leur réception par le représentant de l'État.

RIEN N'ETANT PLUS A L'ORDRE DU JOUR
LA SEANCE EST LEVEE A 14 H 14.

Stephen HERVE
Maire de Bondy
Conseiller régional



Sébastien LEITE
Conseiller municipal
Secrétaire de séance

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "S. Leite", with a long horizontal stroke extending to the right.